

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 846 réintégrant dans les cadres Fadiudant Boyer

n° 846

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 août 1938

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1938

Date du numéro

31 août 1938

### TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Bover (Emile), placé en service hors cadres par décision n° 146 du 12 février 1938, est réintégré dans les cadres pour compter du 21 août 1938 et remis à la disposition du colonel commandant supérieur des troupes de la Côte française des Somalis,